

---

États financiers de  
Fondation, le Fonds de développement  
de la Confédération des syndicats  
nationaux pour la coopération et l'emploi

30 novembre 2020

---

---

Rapport de l'auditeur indépendant .....	1
Bilans .....	3
États du résultat global .....	4
États des variations de l'actif net .....	5
États des flux de trésorerie .....	6
Notes complémentaires aux états financiers .....	7-37

---

## Rapport de l'auditeur indépendant

Aux actionnaires de  
Fondation, le Fonds de développement de la Confédération des  
Syndicats nationaux pour la coopération et l'emploi

### Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de Fondation, le Fonds de développement de la Confédération des syndicats nationaux pour la coopération et l'emploi (le « Fonds »), qui comprennent les bilans au 30 novembre 2020 et au 31 mai 2020, et les états du résultat global, les états des variations de l'actif net et les états des flux de trésorerie pour les périodes de six mois terminées les 30 novembre 2020 et 2019, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds au 30 novembre 2020 et au 31 mai 2020, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les périodes de six mois terminées les 30 novembre 2020 et 2019, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

### Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport de gestion excluant les informations de la section de gestion des risques faisant partie intégrante des états financiers.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations. En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu le rapport de gestion avant la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur les autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le présent rapport. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

### Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Fonds ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Fonds.

### **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Fonds.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Fonds à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

/S/ Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l. <sup>1</sup>

Montréal, Québec

Le 22 décembre 2020

---

<sup>1</sup> CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A118581

**Fondation, le Fonds de développement de la Confédération des syndicats nationaux pour la coopération et l'emploi**

**Bilans**

Au 30 novembre 2020 et au 31 mai 2020

(en milliers de dollars, sauf si autrement spécifié)

	Notes	<b>30 novembre 2020</b>	31 mai 2020
		\$	\$
<b>Actif</b>			
Encaisse et équivalents de trésorerie		<b>23 102</b>	10 746
Débiteurs et autres actifs	5	<b>30 775</b>	30 959
Autres investissements	6	<b>1 149 975</b>	1 077 033
Investissements en capital de développement	7	<b>1 438 316</b>	1 211 477
Immobilisations corporelles et incorporelles	11	<b>20 508</b>	20 273
Impôts différés	20	<b>7 655</b>	8 161
		<b>2 670 331</b>	2 358 649
<b>Passif</b>			
Créditeurs et autres passifs	15	<b>19 362</b>	57 730
Passifs nets reliés aux avantages sociaux futurs	21	<b>41 810</b>	36 357
		<b>61 172</b>	94 087
<b>Actif net</b>		<b>2 609 159</b>	2 264 562
Nombre d'actions de catégorie A, séries 1 et 2 en circulation (en milliers)	16	<b>185 418</b>	179 884
Actif net par action de catégorie A, séries 1 et 2 (en dollars)		<b>14,07</b>	12,59
Engagements et éventualités (notes 7, 11, 12 et 13)			

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Au nom du conseil d'administration

(S) Jacques Létourneau  
\_\_\_\_\_, Administrateur

(S) Geneviève Morin  
\_\_\_\_\_, Administrateur

**Fondaction, le Fonds de développement de la Confédération des syndicats nationaux pour la coopération et l'emploi**

**États du résultat global**

Pour les périodes de six mois terminées les 30 novembre

(en milliers de dollars, sauf si autrement spécifié)

	Notes	<u>2020</u>	<u>2019</u>
		\$	\$
<b>Produits</b>			
Intérêts		16 478	16 576
Dividendes et distributions		27 577	9 126
Honoraires et autres revenus		1 057	987
		<u>45 112</u>	<u>26 689</u>
Gains sur investissements en capital de développement et autres investissements			
Réalisés		51 010	24 239
Non réalisés		209 128	72 530
		<u>260 138</u>	<u>96 769</u>
		<u>305 250</u>	123 458
<b>Charges opérationnelles</b>	18	<u>25 154</u>	<u>28 882</u>
<b>Résultat avant impôts</b>		<u>280 096</u>	94 576
Impôts sur le résultat	20	2 001	474
<b>Résultat net</b>		<u>278 095</u>	94 102
<b>Autre élément du résultat global qui ne sera pas reclassé au résultat net</b>			
Réévaluation des passifs nets reliés aux avantages sociaux futurs, déduction faite des impôts	21	<u>(2 990)</u>	<u>2 664</u>
<b>Résultat global</b>		<u>275 105</u>	<u>96 766</u>
Nombre moyen pondéré d'actions de catégorie A, séries 1 et 2 (en milliers)		<u>180 680</u>	<u>182 295</u>
Résultat net par action de catégorie A, séries 1 et 2 (en dollars)		<u>1,54</u>	<u>0,52</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**Fondation, le Fonds de développement de la Confédération des syndicats nationaux pour la coopération et l'emploi**

**États des variations de l'actif net**

Pour les périodes de six mois terminées les 30 novembre

(en milliers de dollars, sauf si autrement spécifié)

	Capital-actions de catégorie A		Résultats nets non distribués	Actif net
	Série 1	Série 2		
	\$	\$	\$	\$
<b>2020</b>				
<b>Solde au début</b>	<b>1 761 620</b>	<b>26 199</b>	<b>476 743</b>	<b>2 264 562</b>
Résultat net	—	—	278 095	278 095
Autre élément				
du résultat global	—	—	(2 990)	(2 990)
Émissions d'actions	145 276	2 375	—	147 651
Rachats d'actions	(62 490)	(1 775)	(13 894)	(78 159)
	<b>82 786</b>	<b>600</b>	<b>261 211</b>	<b>344 597</b>
<b>Solde à la fin</b>	<b>1 844 406</b>	<b>26 799</b>	<b>737 954</b>	<b>2 609 159</b>
<b>2019</b>				
<b>Solde au début</b>	<b>1 708 308</b>	<b>29 489</b>	<b>444 440</b>	<b>2 182 237</b>
Résultat net	—	—	94 102	94 102
Autre élément				
du résultat global	—	—	2 664	2 664
Émissions d'actions	148 922	3 106	—	152 028
Rachats d'actions	(41 789)	(1 113)	(8 147)	(51 049)
	<b>107 133</b>	<b>1 993</b>	<b>88 619</b>	<b>197 745</b>
<b>Solde à la fin</b>	<b>1 815 441</b>	<b>31 482</b>	<b>533 059</b>	<b>2 379 982</b>

Les résultats nets non distribués comprennent un solde débiteur relié au cumul de l'autre élément du résultat global de 14,5 M\$ (solde débiteur de 11,5 M\$ au 30 novembre 2019).

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**Fondation, le Fonds de développement de la Confédération des syndicats nationaux pour la coopération et l'emploi**

**États des flux de trésorerie**

Pour les périodes de six mois terminées les 30 novembre

(en milliers de dollars, sauf si autrement spécifié)

	Notes	<u>2020</u>	<u>2019</u>
		\$	\$
<b>Activités opérationnelles</b>			
Résultat net		<b>278 095</b>	94 102
Éléments sans effet sur la trésorerie			
Gains sur investissements en capital de développement et autres investissements			
Réalisées		<b>(51 010)</b>	(24 239)
Non réalisés		<b>(209 128)</b>	(72 530)
Intérêts et distributions capitalisés		<b>(27 288)</b>	(9 002)
Variation des passifs nets reliés aux avantages sociaux futurs		<b>2 115</b>	(4 188)
Amortissements	11	<b>1 308</b>	972
Impôts différés	20	<b>855</b>	342
		<b>(5 053)</b>	(14 543)
Variation des éléments hors caisse	22	<b>(3 974)</b>	(6 687)
		<b>(9 027)</b>	(21 230)
Investissements en capital de développement			
Acquisitions		<b>(121 323)</b>	(96 401)
Produits de cessions		<b>55 049</b>	107 445
Autres investissements			
Acquisitions		<b>(212 044)</b>	(908 299)
Produits de cessions		<b>262 987</b>	839 502
		<b>(15 331)</b>	(57 753)
<b>Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles</b>		<b>(24 358)</b>	(78 983)
<b>Activités d'investissement</b>			
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	11	<b>(1 543)</b>	(1 203)
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>		<b>(1 543)</b>	(1 203)
<b>Activités de financement</b>			
Émissions d'actions		<b>147 651</b>	152 028
Rachats d'actions		<b>(109 394)</b>	(51 049)
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>		<b>38 257</b>	100 979
Augmentation de l'encaisse et équivalents de trésorerie		<b>12 356</b>	20 793
Encaisse et équivalents de trésorerie au début		<b>10 746</b>	12 064
<b>Encaisse et équivalents de trésorerie à la fin</b>		<b>23 102</b>	32 857

# Fondation, le Fonds de développement de la Confédération des syndicats nationaux pour la coopération et l'emploi

## Notes complémentaires aux états financiers

---

(en milliers de dollars, sauf si autrement spécifié)

### 1 Loi constitutive

#### *Statut et fonctions du Fonds*

Fondation, le Fonds de développement de la Confédération des syndicats nationaux pour la coopération et l'emploi (le « Fonds » ou « Fondation »), constitué par une loi de l'Assemblée nationale du Québec (*L.R.Q., chapitre F-3.1.2*) (la « Loi »), est une société de placement à fonds social ayant principalement pour fonctions :

- a) de favoriser l'investissement dans des entreprises en garantissant ou en se portant caution de toute obligation contractée par cette dernière ou en investissant directement dans le but de promouvoir la création, le maintien ou la sauvegarde d'emplois;
- b) de favoriser le développement des entreprises admissibles en invitant les travailleuses et les travailleurs et les autres ressources du milieu à participer à ce développement par la souscription d'actions du Fonds;
- c) de développer des aptitudes à la gestion des travailleuses et travailleurs d'entreprises autocontrôlées et de favoriser leur implication active dans le développement économique du Québec;
- d) d'aider les entreprises à se conformer aux lois et règlements en matière d'environnement;
- e) de favoriser le développement auprès des entreprises de politiques environnementales.

Fondation a pour objectif principal d'effectuer des investissements en capital de développement dans des entreprises admissibles dans le but d'obtenir une appréciation du capital à long terme.

### 2 Sommaire des principales méthodes comptables

#### 2.1 Déclaration de conformité

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »).

#### 2.2 Base d'évaluation

Ces états financiers ont été préparés sur la base de la juste valeur sauf en ce qui concerne les immobilisations corporelles et incorporelles qui sont évaluées selon la base du coût historique. Les présents états financiers sont les seuls états financiers présentés par le Fonds. Ils ont été approuvés pour publication le 22 décembre 2020 par le conseil d'administration.

#### 2.3 Entité d'investissement

Le Fonds répond à la définition d'entité d'investissement aux termes de l'IFRS 10, *États financiers consolidés* (« IFRS 10 »), car les conditions suivantes sont rencontrées :

- a) le Fonds obtient des capitaux de plusieurs investisseurs dans le but de gérer leur épargne;
- b) le Fonds déclare à ses investisseurs que ses investissements en capital de développement et ses autres investissements (« investissements ») ont pour objectif de générer du rendement sur le capital et de procurer des revenus d'investissement, conformément à sa mission;
- c) le Fonds mesure et évalue la performance de ses investissements sur une base de juste valeur.

Le Fonds ne prépare pas d'états financiers consolidés.

## **2 Sommaire des principales méthodes comptables (suite)**

### **2.4 Présentation du bilan**

Le Fonds présente son bilan par ordre décroissant de liquidité. Tous les actifs et passifs du Fonds sont des actifs et passifs non courants, étant donné qu'ils ne sont pas principalement détenus à des fins de transaction, à l'exception des éléments courants suivants : encaisse et équivalents de trésorerie, débiteurs et autres actifs, créditeurs et autres passifs à l'exception de la provision pour éventualités. Les notes 6 et 7 présentent les montants que le Fonds s'attend à recouvrer dans les douze prochains mois relativement à ses investissements.

### **2.5 Filiales et entreprises associées**

Les participations dans les filiales et les entreprises associées sont comptabilisées à la juste valeur par le biais du résultat net.

### **2.6 Instruments financiers – Comptabilisation et classement**

Les instruments financiers sont présentés à la juste valeur et sont comptabilisés à la date de la transaction lorsque le Fonds devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument. Les variations de valeur subséquentes sont constatées par le biais du résultat net. Le coût présenté pour les investissements en capital de développement et les autres investissements correspond au montant payé et est établi en fonction du coût moyen, compte non tenu des frais de transactions. Les frais de transactions sont constatés au résultat net, lorsqu'ils sont engagés. Un actif financier est décomptabilisé lorsque le Fonds n'a plus les droits contractuels de recevoir les flux de trésorerie sur cet actif.

Les engagements non provisionnés visant l'acquisition de titres supplémentaires pour le portefeuille des investissements en capital de développement sont présentés à la note 7.

Les investissements en capital de développement, les autres investissements, les sommes à recevoir sur cession d'investissement en capital de développement et autres investissements, les sommes à payer sur acquisition d'autres investissements, ainsi que les instruments financiers dérivés sont tous des instruments financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net. Ces instruments financiers font partie d'un portefeuille géré dont la performance est évaluée, d'après la méthode de la juste valeur, conformément à une stratégie documentée de gestion intégrée des actifs financiers et les informations sont fournies en interne sur cette base aux principaux dirigeants du Fonds.

Les achats et les ventes d'investissements en capital de développement et d'autres investissements sont constatés à la date de transaction, qui est la date à laquelle le Fonds s'engage à acheter ou à vendre ceux-ci. Les passifs financiers sont décomptabilisés à l'extinction de l'obligation, soit à la date où l'obligation précisée au contrat est éteinte, annulée ou expirée.

Les actifs et les passifs sont classés dans différentes catégories en fonction de leurs caractéristiques ainsi que de l'intention du Fonds au moment de leur acquisition et de leur émission. L'encaisse, les équivalents de trésorerie et les autres comptes débiteurs sont classés dans les prêts et créances, et les comptes créditeurs sont classés comme autres passifs. Ces instruments financiers sont comptabilisés au coût amorti qui se rapproche de leur juste valeur étant donné leur nature et leur courte échéance.

### **2.7 Instruments financiers – Évaluation de la juste valeur**

Les investissements en capital de développement et les autres investissements ont été établis à la juste valeur. Cette dernière est définie comme étant le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation.

## **2 Sommaire des principales méthodes comptables (suite)**

### **2.7 Instruments financiers – Évaluation de la juste valeur (suite)**

#### *Titres cotés ou négociés sur des marchés actifs*

La juste valeur des participations en actions, des placements en obligations, des parts de sociétés et autres titres de participation ainsi que des titres de marché monétaire est établie en fonction du cours de clôture des principales Bourses ou des principaux marchés à la date des bilans, incluant les intérêts courus. Le Fonds utilise le dernier cours pour les actifs et passifs financiers lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Lorsque le dernier cours ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le Fonds détermine le point de l'écart acheteur-vendeur le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et des circonstances en cause.

#### *Titres non cotés*

La juste valeur des participations en actions, des parts de sociétés et autres titres de participation est établie selon les techniques d'évaluation appropriées comprenant, principalement, la référence à une ou des transactions sans lien de dépendance ou à des offres d'achat, la valeur nette de réalisation, la capitalisation des flux monétaires ou des bénéfices ou l'actualisation des flux monétaires. La juste valeur ainsi déterminée s'appuie sur des hypothèses raisonnables incluant celles retenues pour déterminer les flux monétaires ou les taux de capitalisation et le niveau de risque associé à ces éléments. Ces hypothèses sont également influencées par les conditions de marché en vigueur à la date des bilans, dont les taux d'intérêt des obligations du Canada, les écarts de crédit et l'évolution de sociétés comparables cotées en Bourse. Les parts de fonds sont principalement évaluées à la valeur établie par leur gestionnaire respectif selon des méthodes d'évaluation appropriées au type d'investissements. La juste valeur des actifs et des passifs tient compte des nouvelles informations disponibles et des événements importants survenus entre la date du bilan de l'entité émettrice, ou du fonds, et la date d'évaluation.

#### *Prêts, avances, garanties et cautionnements*

La juste valeur des prêts et avances est principalement déterminée par l'actualisation des flux monétaires futurs au taux d'intérêt du marché à la date des bilans pour des titres similaires. S'il y a lieu, une provision pour pertes relatives aux garanties et aux cautionnements consentis par le Fonds est inscrite aux états financiers dans les créditeurs pour tenir compte de la probabilité de subir une perte.

#### *Instruments financiers dérivés*

Dans le cadre de ses activités, le Fonds peut utiliser des contrats à terme afin de se protéger contre les risques liés aux fluctuations des devises et des taux d'intérêt ou pour tirer avantage de ces fluctuations.

### **2.8 Encaisse et équivalents de trésorerie**

L'encaisse et les équivalents de trésorerie sont constitués des comptes de caisse et bancaires, des montants déposés auprès d'une institution financière et d'autres placements à court terme très liquides dont l'échéance initiale est d'au plus trois mois.

### **2.9 Immobilisations corporelles et incorporelles**

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont comptabilisées à leur coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur, s'il y a lieu. Le coût comprend les charges qui sont directement attribuables à l'acquisition de l'actif. Les éléments de coût ultérieurs sont compris dans la valeur comptable de l'actif ou comptabilisés en tant qu'actif distinct, s'il y a lieu, seulement lorsqu'il est probable que les avantages économiques futurs associés à l'élément iront au Fonds et si le coût de cet actif peut être évalué de façon fiable. Les frais de réparation et d'entretien sont comptabilisés en charges par le biais du résultat net lorsqu'ils sont engagés.

## Fondation, le Fonds de développement de la Confédération des syndicats nationaux pour la coopération et l'emploi

### Notes complémentaires aux états financiers

---

(en milliers de dollars, sauf si autrement spécifié)

## 2 Sommaire des principales méthodes comptables (suite)

### 2.9 Immobilisations corporelles et incorporelles (suite)

#### *Principales catégories d'immobilisations*

	<u>Méthode</u>	<u>Durée</u>
<b>Corporelles</b>		
Bâtiments	Linéaire	20 à 60 ans
Mobilier et équipement de bureau	Linéaire	7 à 10 ans
Matériel informatique	Linéaire	4 à 6 ans
<b>Incorporelles</b>		
Logiciels	Linéaire	3 et 5 ans
Développement informatique	Linéaire	10 ans

Le Fonds ventile le montant initialement comptabilisé pour une immobilisation entre ses parties significatives et amortit séparément chacune de ces parties. La valeur comptable d'une partie remplacée est décomptabilisée lors du remplacement. Les valeurs résiduelles, le mode d'amortissement et la durée d'utilité des actifs sont revus à chaque date de présentation de l'information financière et ajustés au besoin.

#### *Dépréciation des actifs non financiers*

À la fin de chaque période de présentation de l'information financière, le Fonds revoit les valeurs comptables de ses immobilisations corporelles et incorporelles afin de déterminer s'il existe une quelconque indication que ces actifs aient subi une perte de valeur. De plus, le Fonds comptabilise les reprises de valeur, s'il y a lieu.

### 2.10 Avantages sociaux futurs

Les coûts et les charges reliées aux prestations de retraite gagnées et au régime d'assurances collectives du personnel sont comptabilisés par le biais du résultat net et se composent du coût des services courants, du coût des services passés et des intérêts nets sur les passifs nets reliés aux régimes.

Les réévaluations des passifs nets reliés aux avantages sociaux futurs comprennent les gains et pertes actuariels des régimes ainsi que l'écart entre le rendement réel des actifs des régimes de retraite et le rendement prévu à l'exclusion des revenus d'intérêts. Les gains et pertes actuariels résultent des modifications apportées aux hypothèses financières utilisées pour déterminer les obligations reliées aux régimes et des gains ou des pertes d'expérience sur ces mêmes obligations. Les réévaluations des passifs nets reliés aux avantages sociaux futurs sont comptabilisées à l'autre élément du résultat global et sont présentées distinctement dans l'état des variations de l'actif net.

## **2 Sommaire des principales méthodes comptables (suite)**

### **2.11 Capital-actions**

Les actions de catégorie A du Fonds sont rachetables au gré du détenteur, sujet à certaines conditions, et elles sont classées à l'actif net, car elles possèdent toutes les caractéristiques suivantes :

- elles accordent au porteur le droit à une quote-part de l'actif net du Fonds en cas de liquidation de celui-ci;
- elles appartiennent à une catégorie qui est subordonnée à toutes les autres catégories d'instruments du Fonds;
- elles possèdent des caractéristiques identiques à tous les autres instruments de cette catégorie;
- à l'exception de l'obligation contractuelle pour le Fonds de racheter ou de rembourser l'instrument contre de la trésorerie ou un autre actif financier, elles n'incluent pas l'obligation contractuelle de remettre de la trésorerie ou un autre actif financier à une autre entité ni d'échanger des actifs financiers ou des passifs financiers avec une autre entité dans des conditions potentiellement défavorables à l'entité; il ne s'agit pas non plus d'un contrat qui sera ou qui peut être réglé en instruments de capitaux propres du Fonds;
- le total des flux de trésorerie attendus, attribuables aux actions sur leur durée de vie, est basé essentiellement sur la variation de l'actif net.

Les émissions et les rachats d'actions sont comptabilisés comme des transactions portant sur l'actif net. Le montant reçu en contrepartie de l'émission d'actions est inclus au capital-actions. Les rachats d'actions sont comptabilisés lorsque les demandes sont approuvées en vertu des critères de rachat à la valeur de rachat en cours, et les actions sont décomptabilisées sur la base du coût moyen.

Le résultat net par action est obtenu en divisant le résultat net par le nombre moyen pondéré d'actions de catégorie A en circulation au cours de la période.

### **2.12 Devise fonctionnelle et conversion de devises**

Le dollar canadien constitue la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation du Fonds. Les transactions en devises sont converties dans la monnaie fonctionnelle au cours de change en vigueur aux dates des transactions. Les actifs et passifs libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle au cours de change en vigueur à la date de clôture des états financiers. Les écarts de conversion sont présentés sous les postes « Gains réalisés et non réalisés sur investissements en capital de développement et autres investissements » à l'état du résultat global.

### **2.13 Constatation des produits**

#### *Dividendes et distributions*

Les dividendes non cumulatifs et les distributions sont comptabilisés à la date de leur déclaration et les dividendes cumulatifs sont comptabilisés sur la base de la comptabilité d'engagement.

#### *Intérêts*

Les produits d'intérêts sont comptabilisés sur la base de la comptabilité d'engagement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. L'amortissement des primes ou escomptes selon cette méthode est comptabilisé sous le poste « intérêts ».

#### *Gains et pertes réalisés et non réalisés*

Les gains et les pertes réalisés résultant de la cession d'investissements en capital de développement et autres investissements, incluant les instruments financiers dérivés, sont comptabilisés au moment de la vente et présentés sous le poste « Gains réalisés sur investissements en capital de développement et autres investissements » à l'état du résultat global et correspondent à l'écart entre le produit de cession et le coût, déterminé selon la méthode du coût moyen. Tous les gains et les pertes non réalisés résultant des évaluations à la juste valeur des instruments financiers sont comptabilisés au moment de leur évaluation à la juste valeur et présentés sous le poste « Gains non réalisés sur investissements en capital de développement et autres investissements ».

## **2 Sommaire des principales méthodes comptables (suite)**

### **2.14 Impôts sur le résultat**

Le Fonds est assujéti à l'impôt fédéral et à l'impôt provincial sur son résultat. Il est également assujéti aux règles d'impôts applicables aux sociétés de placement à capital variable.

La charge d'impôts sur le résultat comprend la charge d'impôts exigibles et la charge d'impôts différés. Les impôts sur le résultat sont comptabilisés au résultat net, sauf s'ils concernent des éléments qui ont été comptabilisés directement sous l'autre élément du résultat global; en pareils cas, les impôts sont comptabilisés directement au net de l'autre élément du résultat global.

Les impôts exigibles correspondent au montant des impôts payables sur le résultat imposable de la période, calculé selon les taux d'impôts adoptés ou quasi adoptés à la clôture de la période de présentation de l'information financière et tout ajustement des impôts à payer à l'égard des périodes antérieures.

Les impôts différés sont reliés aux différences temporaires survenant entre les bases fiscales des actifs et des passifs et leurs valeurs comptables dans les états financiers. Les impôts différés sont calculés sur une base non actualisée au moyen des taux d'impôts et des réglementations fiscales qui ont été adoptées ou quasi adoptées à la date de la présentation de l'information financière et dont l'application est attendue sur la période au cours duquel l'actif relié aux impôts différés sera réalisé ou le passif relié aux impôts différés sera réglé. Un actif relié aux impôts différés est comptabilisé seulement dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable futur, auquel les différences temporelles pourront être imputées, sera disponible.

Pour l'impôt fédéral, le Fonds peut, entre autres, obtenir le remboursement de son impôt payé sur ses gains en capital en procédant au rachat de ses actions ou à des virements des résultats nets non distribués au capital-actions. Aux fins de l'impôt provincial, les gains en capital ne sont pas imposables.

Le Fonds se considère en substance exempté de l'impôt fédéral et provincial sur les résultats reliés aux gains en capital aux fins de l'application des IFRS et, par conséquent, ne constate aucun passif relié aux impôts différés relativement aux gains ou pertes non réalisés sur les investissements ni d'actif relié aux impôts différés équivalents relativement aux recouvrements latents découlant des mécanismes fiscaux reliés à l'impôt en main remboursable au titre des gains en capital.

### **2.15 Norme comptable nouvellement entrée en vigueur**

Le 1<sup>er</sup> juin 2019, le Fonds a adopté la norme comptable IFRS 16, *Contrats de location*.

#### *IFRS 16, Contrats de location*

L'IFRS 16, publiée en février 2016, précise comment comptabiliser, évaluer et présenter les contrats de location, ainsi que les informations à fournir à leur sujet. La norme présente un modèle unique de comptabilisation par le preneur, exigeant la comptabilisation d'actifs et de passifs à l'égard de tous les contrats, sauf si la durée du contrat est de 12 mois ou moins, ou que l'actif sous-jacent a une faible valeur. Toutefois, la comptabilisation par le bailleur reste largement inchangée par rapport à l'IAS 17, *Contrats de location*, et la distinction entre les contrats de location simple et les contrats de location-financement reste la même.

L'adoption de la norme IFRS 16 le 1<sup>er</sup> juin 2019 n'a eu aucune incidence sur les bilans, les états du résultat global et les états des variations de l'actif net des présents états financiers.

### **2.16 Normes comptables publiées, mais non encore adoptées**

À la date d'autorisation de ces états financiers, de nouvelles normes ont été publiées par l'*International Accounting Standards Board* (IASB), mais ne sont pas encore en vigueur. L'information sur celle qui est susceptible d'être pertinente pour les états financiers du Fonds est fournie ci-après.

#### *IAS 1, Présentation des états financiers*

Un amendement à la norme IAS 1, *Présentation des états financiers*, publiée en janvier 2020, concerne le classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants et touche seulement la présentation des passifs dans les bilans, et non le montant ou le calendrier de la comptabilisation d'un actif, d'un passif, d'un revenu ou d'une charge, ou les informations que les entités fournissent à leur sujet. Le Fonds n'a pas débuté l'évaluation des incidences de l'application de cet amendement. Celui-ci entrera en vigueur à compter de son exercice débutant le 1<sup>er</sup> juin 2023.

### **3 Hypothèses, estimations comptables et jugements critiques**

Au cours du deuxième semestre de l'exercice terminé le 31 mai 2020, la nouvelle maladie à coronavirus (COVID-19) qui a été reconnue comme pandémie et les restrictions imposées par les gouvernements à l'échelle mondiale pour limiter la propagation ont perturbé l'économie mondiale et se sont traduites par une volatilité des marchés des capitaux.

La préparation des états financiers conformément aux IFRS exige l'utilisation d'estimations comptables et le recours au jugement lors de l'application des méthodes comptables. Des modifications apportées aux hypothèses peuvent avoir une incidence importante sur les états financiers de la période au cours de laquelle ces hypothèses ont été modifiées. La pandémie a accru le degré d'incertitude à l'égard des estimations et hypothèses comptables et augmente la nécessité de faire appel au jugement dans l'évaluation de la conjoncture de l'économie et des marchés et de ses incidences sur les estimations importantes. La direction estime que les hypothèses sous-jacentes sont appropriées et que les états financiers du Fonds présentent par conséquent une image fidèle de sa situation financière et de ses résultats. Les paragraphes suivants présentent une analyse des jugements et estimations comptables les plus importants établis par le Fonds aux fins de la préparation des états financiers.

#### **3.1 Évaluation de la juste valeur des titres non cotés sur un marché actif et des dérivés**

La *Politique d'évaluation des investissements en capital de développement* (la « Politique ») adoptée par le conseil d'administration du Fonds énonce les principes appliqués par celui-ci pour établir la juste valeur de ses investissements sur une base continue. La direction des Finances voit au respect de la Politique, à son application et propose les modifications pouvant être requises.

Le Fonds doit émettre des hypothèses et utiliser des estimations lorsqu'il évalue la juste valeur des instruments financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif. Des jugements importants sont posés dans les choix de techniques d'évaluation et dans les hypothèses retenues à l'intérieur de ces techniques d'évaluation. Conformément au *Règlement sur l'information continue des fonds d'investissement en capital de développement* mis en place par l'Autorité des marchés financiers, le Fonds a mis en œuvre divers contrôles et procédures afin de s'assurer que l'évaluation des instruments financiers est appropriée et fiable.

Afin d'évaluer la juste valeur des instruments financiers conformément aux principes d'évaluation adoptés par le Fonds, l'équipe d'évaluateurs du Fonds, laquelle est composée d'employés des équipes finances et investissement, effectue semestriellement le suivi de la performance des sociétés composant son portefeuille et est constamment à la recherche d'informations relatives aux affaires et aux activités des sociétés prises en considération dans le processus d'évaluation. Les évaluateurs effectuent, le cas échéant, le suivi des données sur les sociétés comparables, des résultats de transactions récentes et des notations d'instruments et de sociétés similaires.

Dans la mesure du possible, les modèles font appel à des données observables. La juste valeur est également établie au moyen de données et d'estimations internes (données non observables) qui tiennent compte des caractéristiques propres à l'instrument financier ainsi que de tout facteur pertinent pour l'évaluation.

L'utilisation de données non observables requiert le recours au jugement de la part des évaluateurs du Fonds afin que celles-ci reflètent les hypothèses que les intervenants du marché utiliseraient pour fixer la juste valeur à partir de la meilleure information possible dans les circonstances. Le Fonds considère comme des données observables les données de marché qui sont faciles à obtenir, diffusées et mises à jour périodiquement, fiables et vérifiables, non exclusives et fournies par des sources indépendantes qui sont des intervenants actifs sur le marché visé. La juste valeur reflète les conditions du marché à une date donnée et, pour cette raison, peut ne pas être représentative des justes valeurs futures.

Conformément à la Politique, toute information pertinente concernant les évaluations à la juste valeur est soumise à un comité d'évaluation indépendant dont la majorité des membres sont des évaluateurs qualifiés indépendants du Fonds. Ce comité passe en revue les informations et fait rapport au comité d'audit avant la publication des états financiers annuels ou intermédiaires. La présidente-directrice générale ainsi que le vice-président et chef de la direction financière signent une attestation concernant l'évaluation des investissements en capital de développement qui est déposée auprès de l'Autorité des marchés financiers. Cette attestation confirme notamment le caractère raisonnable de la juste valeur globale du portefeuille des investissements en capital de développement.

## Fondation, le Fonds de développement de la Confédération des syndicats nationaux pour la coopération et l'emploi

### Notes complémentaires aux états financiers

---

(en milliers de dollars, sauf si autrement spécifié)

## 3 Hypothèses, estimations comptables et jugements critiques (suite)

### 3.2 Évaluation des passifs nets reliés aux avantages sociaux futurs

Le Fonds doit émettre des hypothèses pour l'utilisation de données statistiques et d'autres paramètres visant à évaluer les passifs nets reliés aux régimes de retraite et d'assurances collectives. Ces hypothèses incluent, entre autres, le taux d'actualisation des obligations de retraite et assurances collectives et du calcul du rendement prévu des actifs des régimes, le taux attendu d'augmentation des salaires ainsi que la table de mortalité.

Dans des circonstances où les hypothèses actuarielles s'avéraient significativement différentes des données réelles observées ultérieurement, il pourrait en résulter une modification substantielle du montant du coût des régimes porté au résultat net et à l'autre élément du résultat global ainsi que des passifs nets reliés aux avantages sociaux futurs présentés aux bilans. Une firme d'experts indépendants procède à l'établissement de la juste valeur de ces passifs nets.

## 4 Risques associés aux instruments financiers

Les informations sur la gestion des risques financiers font partie intégrante de ces états financiers. Elles sont présentées en détail dans la section intitulée « Gestion des risques » du rapport de gestion qui est disponible au siège social du Fonds, sur son site Internet ([www.fondation.com](http://www.fondation.com)) et sur SEDAR ([www.sedar.com](http://www.sedar.com)).

## 5 Débiteurs et autres actifs

	<u>30 novembre 2020</u>	<u>31 mai 2020</u>
	\$	\$
Sommes à recevoir sur cession d'investissements		
en capital de développement et autres investissements	969	2 883
Dividendes et intérêts courus d'investissements en		
capital de développement et autres investissements	11 792	9 033
Impôts sur le résultat	—	9 870
Impôt en main remboursable	15 959	7 166
Autres	2 055	2 007
<b>Total</b>	<b>30 775</b>	<b>30 959</b>

**Fondation, le Fonds de développement de la Confédération des syndicats nationaux pour la coopération et l'emploi**

**Notes complémentaires aux états financiers**

(en milliers de dollars, sauf si autrement spécifié)

**6 Autres investissements**

Le *Relevé des autres investissements* (non audité), qui énumère le détail des titres détenus, est présenté distinctement de ces états financiers et est disponible au siège social du Fonds, sur son site Internet ([www.fondation.com](http://www.fondation.com)) et sur SEDAR ([www.sedar.com](http://www.sedar.com)).

	30 novembre 2020			31 mai 2020		
	Coût	Plus-value non réalisée	Juste valeur	Coût	Plus-value non réalisée	Juste valeur
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Titres à échéance non déterminée</b>						
Actions, parts et autres titres de participation	<b>778 766</b>	<b>127 611</b>	<b>906 377</b>	765 664	69 172	834 836
<b>Titres à échéance déterminée</b>						
Obligations						
Gouvernements	<b>185 021</b>	<b>9 534</b>	<b>194 555</b>	187 290	11 313	198 603
Institutions financières	<b>15 669</b>	<b>577</b>	<b>16 246</b>	13 955	338	14 293
Sociétés	<b>21 243</b>	<b>1 667</b>	<b>22 910</b>	20 538	798	21 336
	<b>221 933</b>	<b>11 778</b>	<b>233 711</b>	221 783	12 449	234 232
Instruments financiers dérivés <sup>1</sup>	—	<b>2 549</b>	<b>2 549</b>	—	2 802	2 802
Marché monétaire						
Gouvernements	<b>2 950</b>	—	<b>2 950</b>	775	—	775
Institutions financières	<b>4 388</b>	—	<b>4 388</b>	4 388	—	4 388
	<b>7 338</b>	—	<b>7 338</b>	5 163	—	5 163
	<b>229 271</b>	<b>14 327</b>	<b>243 598</b>	226 946	15 251	242 197
<b>Total des autres investissements<sup>2</sup></b>	<b>1 008 037</b>	<b>141 938</b>	<b>1 149 975</b>	992 610	84 423	1 077 033

1. Au 30 novembre 2020, les actifs reliés aux instruments financiers dérivés s'élevaient à 2,5 M\$ (2,8 M\$ au 31 mai 2020) et sont présentés avec les autres investissements. Les passifs reliés aux instruments financiers dérivés s'élevaient à 0,6 M\$ (1,0 M\$ au 31 mai 2020) et sont présentés sous le poste « Crédeurs et autres passifs » (note 15).

2. Au 30 novembre 2020, les autres investissements incluent des titres libellés en dollars américains, d'une juste valeur de 52,5 M\$ (49,8 M\$ au 31 mai 2020).

**Fondation, le Fonds de développement de la Confédération des syndicats nationaux pour la coopération et l'emploi**

**Notes complémentaires aux états financiers**

(en milliers de dollars, sauf si autrement spécifié)

**6 Autres investissements (suite)**

*Répartition des autres investissements par échéance*

**Obligations**

	<u>Moins de 1 an</u>	<u>1 an à 5 ans</u>	<u>Plus de 5 ans à 10 ans</u>	<u>Plus de 10 ans</u>	<u>Total</u>
	\$	\$	\$	\$	\$
<b>30 novembre 2020</b>					
Valeur nominale	1 208	84 288	54 152	63 823	203 471
Juste valeur	1 213	87 880	61 030	83 588	233 711
Taux moyen effectif (%)	0,20 %	0,89 %	1,39 %	1,99 %	1,41 %
Taux moyen nominal (%)	1,40 %	2,35 %	2,88 %	3,93 %	2,98 %
<b>31 mai 2020</b>					
Valeur nominale	1 816	82 048	48 659	71 640	204 163
Juste valeur	1 837	85 249	56 083	91 063	234 232
Taux moyen effectif (%)	0,74 %	1,29 %	1,63 %	2,08 %	1,67 %
Taux moyen nominal (%)	2,77 %	2,45 %	3,72 %	3,85 %	3,24 %

**Marché monétaire**

	<u>Moins de 1 an</u>	<u>1 an et plus</u>	<u>Total</u>
	\$	\$	\$
<b>30 novembre 2020</b>			
Juste valeur	6 145	1 193	7 338
Taux moyen effectif (%)	0,45 %	1,60 %	0,64 %
<b>31 mai 2020</b>			
Juste valeur	3 970	1 193	5 163
Taux moyen effectif (%)	1,45 %	2,25 %	1,63 %

**Instruments financiers dérivés**

	<u>Moins de 1 an</u>	<u>1 an et plus</u>	<u>Total</u>
	\$	\$	\$
<b>30 novembre 2020</b>			
Juste valeur			
Contrats à terme sur taux d'intérêt se référant à un montant nominal total de 257,2 M\$	98	—	98
Contrat de change en devise américaine se référant à un montant nominal de 160,0 M\$	1 829	—	1 829
	<u>1 927</u>	<u>—</u>	<u>1 927</u>
<b>31 mai 2020</b>			
Juste valeur			
Contrats à terme sur taux d'intérêt se référant à un montant nominal total de 434,4 M\$	28	—	28
Contrat de change en devise américaine se référant à un montant nominal de 222,1 M\$	1 759	—	1 759
	<u>1 787</u>	<u>—</u>	<u>1 787</u>

**Fondation, le Fonds de développement de la Confédération des syndicats nationaux pour la coopération et l'emploi**

**Notes complémentaires aux états financiers**

(en milliers de dollars, sauf si autrement spécifié)

**7 Investissements en capital de développement**

Le *Relevé du coût des investissements en capital de développement*, accompagné d'un rapport de l'auditeur indépendant, fournit le détail des investissements réalisés. Il est présenté distinctement des états financiers audités et est disponible au siège social du Fonds, sur son site Internet ([www.fondation.com](http://www.fondation.com)) et sur SEDAR ([www.sedar.com](http://www.sedar.com)).

	30 novembre 2020			31 mai 2020		
	Coût	Plus-value (moins-value) non réalisée	Juste valeur	Coût	Plus-value (moins-value) non réalisée	Juste valeur
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Non garantis						
Actions participantes	760 194	247 829	1 008 023	706 096	94 025	800 121
Actions non participantes	209 260	(10 276)	198 984	191 914	(7 730)	184 184
Prêts et avances	253 519	(28 291)	225 228	246 142	(23 811)	222 331
	<u>1 222 973</u>	<u>209 262</u>	<u>1 432 235</u>	<u>1 144 152</u>	<u>62 484</u>	<u>1 206 636</u>
Garantis						
Prêts et avances	10 962	(4 881)	6 081	9 652	(4 811)	4 841
	<u>1 233 935</u>	<u>204 381</u>	<u>1 438 316</u>	<u>1 153 804</u>	<u>57 673</u>	<u>1 211 477</u>

Au 30 novembre 2020, les investissements en capital de développement incluent des titres libellés en dollars américains, d'une juste valeur de 61,2 M\$ (48,8 M\$ au 31 mai 2020).

Les ententes d'investissements peuvent comporter des clauses prévoyant des options de conversion et de rachat. Le Fonds peut exercer ces options et procéder à des échanges non monétaires d'instruments financiers dans le cours normal de ses activités.

*Répartition par échéance et taux moyens effectifs des prêts et avances*

	Taux variables				Taux fixes	
	Total	Moins de 1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<b>30 novembre 2020</b>						
Non garantis	14 310	15 221	128 787	66 910	210 918	225 228
Taux moyen effectif (%)	8,71 %	6,84 %	10,23 %	9,40 %		
Garantis	2 896	1 715	1 470	—	3 185	6 081
Taux moyen effectif (%)	0,55 %	4,21 %	9,66 %	—		
<b>31 mai 2020</b>						
Non garantis	16 109	19 396	126 818	60 008	206 222	222 331
Taux moyen effectif (%)	9,02 %	6,54 %	9,47 %	9,37 %		
Garantis	2 601	1 701	306	233	2 240	4 841
Taux moyen effectif (%)	0,62 %	4,42 %	9,36 %	10,00 %		

Certains prêts et avances portent, en plus du rendement à taux fixe, un rendement à taux variable selon des indicateurs de rendement.

Les encaissements en capital prévus au cours des douze prochains mois sont de 24,2 M\$ (30,0 M\$ au 31 mai 2020).

# Fondation, le Fonds de développement de la Confédération des syndicats nationaux pour la coopération et l'emploi

## Notes complémentaires aux états financiers

(en milliers de dollars, sauf si autrement spécifié)

### 7 Investissements en capital de développement (suite)

Répartition des investissements et des engagements financiers par secteur d'activité

	Manufacturier et primaire	Services et commerce	Technologies avancées	Fonds diversifiés/ EQP <sup>1</sup>	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
<b>30 novembre 2020</b>					
Investissements, au coût	209 255	469 936	195 838	358 906	1 233 935
Plus-value (moins-value) non réalisée	(34 255)	38 217	56 969	143 450	204 381
	<u>175 000</u>	<u>508 153</u>	<u>252 807</u>	<u>502 356</u>	<u>1 438 316</u>
Garanties et cautionnements	—	6 000	—	500	6 500
Engagements <sup>2</sup>	1 827	36 910	71 242	163 433	273 412
Risque maximal	<u>176 827</u>	<u>551 063</u>	<u>324 049</u>	<u>666 289</u>	<u>1 718 228</u>
<b>31 mai 2020</b>					
Investissements, au coût	191 879	428 513	185 944	347 468	1 153 804
Plus-value (moins-value) non réalisée	(34 436)	(11 407)	40 152	63 364	57 673
	<u>157 443</u>	<u>417 106</u>	<u>226 096</u>	<u>410 832</u>	<u>1 211 477</u>
Garanties et cautionnements	—	3 000	—	—	3 000
Engagements <sup>2</sup>	1 627	42 082	81 784	176 985	302 478
Risque maximal	<u>159 070</u>	<u>462 188</u>	<u>307 880</u>	<u>587 817</u>	<u>1 516 955</u>

1. Entreprises québécoises publiques.

2. Les engagements représentent les investissements qui ont déjà été convenus et pour lesquels des sommes sont réservées à même les autres investissements. Ces sommes peuvent généralement être exigées à quelques jours d'avis, dans la mesure où les conditions prévues aux ententes sont respectées. Dans les faits, ceux-ci sont déboursés par tranche sur une durée pouvant aller jusqu'à dix ans dans le cas des fonds d'investissement qui constituent la majorité des engagements au 30 novembre 2020 et au 31 mai 2020.

### 8 Instruments financiers et gestion des risques financiers

#### Instruments financiers

Les instruments financiers du Fonds sont comptabilisés à leur juste valeur. Cette dernière est définie comme étant le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation.

La juste valeur des instruments financiers qui ne sont pas négociés sur des marchés actifs est établie selon des techniques d'évaluation appropriées. Le Fonds a classé ses instruments financiers selon la hiérarchie de la juste valeur qui reflète l'importance des données d'entrée utilisées dans la détermination de la juste valeur. La hiérarchie se compose des trois niveaux suivants :

Niveau 1 : justes valeurs basées sur les cours d'un marché actif pour un instrument identique;

Niveau 2 : justes valeurs fondées sur les cours de marché pour un instrument semblable ou basées sur des techniques d'évaluation dont toutes les données d'entrée importantes sont fondées sur des informations de marché observables; et,

Niveau 3 : justes valeurs basées sur des techniques reconnues d'évaluation dont les données d'entrée importantes ne sont pas entièrement fondées sur des informations de marché observables.

Le classement de l'évaluation de la juste valeur dans son intégralité dans un des niveaux de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur doit être déterminé en fonction de la donnée du niveau le plus bas qui a une importance par rapport à l'évaluation de la juste valeur dans son intégralité.

## Fondation, le Fonds de développement de la Confédération des syndicats nationaux pour la coopération et l'emploi

### Notes complémentaires aux états financiers

(en milliers de dollars, sauf si autrement spécifié)

## 8 Instruments financiers et gestion des risques financiers (suite)

### Explications sur les transferts

Les transferts entre niveaux sont réputés s'être produits lorsque l'information sous-jacente ou les cours utilisés pour l'évaluation des actifs ou des passifs deviennent plus ou moins dépendants de données de marché observables, tel qu'il est précédemment indiqué dans la détermination des niveaux 1, 2 et 3 de la hiérarchie des justes valeurs du Fonds.

Les transferts entre niveaux de la hiérarchie des justes valeurs, aux fins de préparation des tableaux présentés ci-dessous, sont réputés s'être produits à l'ouverture de la période visée.

Les tableaux suivants présentent les actifs et passifs financiers du Fonds qui sont mesurés à la juste valeur, à l'aide de techniques d'évaluation :

	30 novembre 2020				31 mai 2020			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Investissements en capital de développement (note 7)								
Actions participantes	256 432	107 865	643 725	1 008 022	182 289	45 148	572 684	800 121
Actions non participantes	—	—	198 984	198 984	—	—	184 184	184 184
Prêts et avances non garantis	—	—	225 228	225 228	—	—	222 331	222 331
Prêts et avances garantis	—	—	6 081	6 081	—	—	4 841	4 841
Autres investissements (note 6)								
Actions, parts et autres titres de participations	82 551	823 826	—	906 377	49 757	785 079	—	834 836
Obligations	—	233 711	—	233 711	—	234 232	—	234 232
Instruments financiers dérivés	—	2 549	—	2 549	—	2 802	—	2 802
Marché monétaire	—	7 338	—	7 338	—	5 163	—	5 163
Sommes à recevoir sur cession d'investissements en capital de développement et autres investissements (note 5)	—	969	—	969	—	2 883	—	2 883
Sommes à payer sur acquisitions d'autres investissements (note 15)	—	(239)	—	(239)	—	(224)	—	(224)
Instruments financiers dérivés (note 15)	—	(622)	—	(622)	—	(1 015)	—	(1 015)
	<b>338 983</b>	<b>1 175 397</b>	<b>1 074 018</b>	<b>2 588 398</b>	<b>232 046</b>	<b>1 074 068</b>	<b>984 040</b>	<b>2 290 154</b>

Aucun instrument financier n'a été transféré entre les niveaux 1 et 2 au cours des périodes de six et 12 mois terminées les 30 novembre 2020 et 31 mai 2020.

Un instrument financier d'une juste valeur de 33,6 M\$ a été transféré du niveau 3 vers le niveau 2 au cours de la période de six mois terminée le 30 novembre 2020 puisque toutes les données d'entrée importantes sont dorénavant fondées sur des informations de marché observables. Il n'y a eu aucun transfert affectant le niveau 3 au cours de la période de 12 mois terminée le 31 mai 2020.

**Fondation, le Fonds de développement de la Confédération des syndicats nationaux pour la coopération et l'emploi**

**Notes complémentaires aux états financiers**

(en milliers de dollars, sauf si autrement spécifié)

**8 Instruments financiers et gestion des risques financiers (suite)**

*Investissements en capital de développement*

Les tableaux suivants présentent le rapprochement entre le solde au début et à la fin de la période du niveau 3 :

	Actions		Prêts et avances		Total
	participantes	non participantes	garantis	non garantis	
	\$	\$	\$	\$	\$
<b>30 novembre 2020</b>					
<b>Variation de la période (6 mois)</b>					
Juste valeur au début	572 684	184 184	4 841	222 331	984 040
Transfert hors niveau 3	(33 648)	—	—	—	(33 648)
Acquisitions	54 957	19 462	1 276	27 750	103 445
Dispositions	(19 958)	(2 149)	(178)	(25 470)	(47 755)
Intérêts et distributions capitalisés	—	33	211	9 180	9 424
Gains (pertes)					
Réalisés	7 367	—	—	(4 083)	3 284
Non réalisés	62 323	(2 546)	(69)	(4 480)	55 228
Juste valeur à la fin	<u>643 725</u>	<u>198 984</u>	<u>6 081</u>	<u>225 228</u>	<u>1 074 018</u>
<b>31 mai 2020</b>					
<b>Variation de la période (12 mois)</b>					
Juste valeur au début	534 009	151 762	6 034	255 157	946 962
Acquisitions	124 259	36 901	1 636	29 672	192 468
Dispositions	(115 064)	(239)	(1 887)	(57 944)	(175 134)
Intérêts et distributions capitalisés	—	41	235	14 395	14 671
Gains (pertes)					
Réalisés	55 893	—	—	—	55 893
Non réalisés	(26 413)	(4 281)	(1 177)	(18 949)	(50 820)
Juste valeur à la fin	<u>572 684</u>	<u>184 184</u>	<u>4 841</u>	<u>222 331</u>	<u>984 040</u>

La plus-value non réalisée liée aux investissements en capital de développement détenus au 30 novembre 2020, pour lesquels il y a des données d'entrée importantes qui ne sont pas toutes fondées sur des informations de marchés observables (niveau 3), a augmenté de 42,8 M\$. Elle a diminué de 50,0 M\$ au 31 mai 2020.

# Fondation, le Fonds de développement de la Confédération des syndicats nationaux pour la coopération et l'emploi

## Notes complémentaires aux états financiers

(en milliers de dollars, sauf si autrement spécifié)

### 8 Instruments financiers et gestion des risques financiers (suite)

#### Utilisation des données non observables pour évaluer les instruments financiers de niveau 3

Les instruments financiers de niveau 3 sont évalués à la juste valeur selon des techniques et modèles d'évaluation qui incorporent des hypothèses importantes provenant de données non observables sur le marché. Le tableau suivant présente les principales techniques et les données utilisées pour évaluer la juste valeur des instruments financiers classés dans le niveau 3.

#### La juste valeur des instruments financiers (niveau 3)

Description	Technique(s) d'évaluation	Juste valeur (\$)		Données non observables	Intervalles de valeurs des données (moyenne pondérée)	
		30 novembre 2020	31 mai 2020		30 novembre 2020	31 mai 2020
Investissements en capital de développement						
Actions participantes et parts non cotées	Capitalisation des flux monétaires	79 192	37 464	Taux de capitalisation	7,9%-14,0%	8,1 %-12,9 %
				% de BAIIA <sup>1</sup>	(10,0 %)	(9,5 %)
	Multiple de BAIIA	13 231	61 425	Multiple de BAIIA	5,0%-32,1%	9,1 %-25,9 %
					(16,7 %)	(15,8 %)
	Actif net redressé	427 284	358 106	Actif net redressé	s.o. <sup>2</sup>	s.o. <sup>2</sup>
Transactions récentes	56 752	76 521	—	—	—	
Autres <sup>3</sup>	67 266	39 168	—	—	—	
Actions non participantes, prêts et avances	Actualisation des flux monétaires	337 646	352 701	Taux de rendement exigé	0,0%-27,0%	0,0 %-20,0 %
				(8,1 %)	(8,4 %)	
	Actif net redressé	2 241	1 688	Actif net redressé	s.o. <sup>2</sup>	s.o. <sup>2</sup>
	Transactions récentes	29 712	22 824	—	—	—
	Autres <sup>3</sup>	60 694	34 143	—	—	—
		<b>1 074 018</b>	<b>984 040</b>			

1. En raison des tailles très variées des entreprises composant le portefeuille, le flux caractéristique est présenté en termes de pourcentage du BAIIA sur les ventes.

2. Puisque les redressements effectués à l'actif net sont de nature très différente selon les investissements, aucun intervalle de valeur des données n'est présenté pour l'actif net redressé.

3. Les autres techniques d'évaluation regroupent principalement les méthodes de valeur de transaction escomptée, de l'offre d'achat, de l'offre d'achat escomptée, de la valeur de rachat et de la valeur de liquidation.

## **8 Instruments financiers et gestion des risques financiers (suite)**

### *Sensibilité de la juste valeur des instruments financiers classés dans le niveau 3*

Des analyses de sensibilité ont été produites pour les instruments financiers évalués selon les techniques de la capitalisation des flux monétaires et de l'actualisation des flux monétaires. Ces techniques d'évaluation sont celles où le jugement de l'évaluateur qualifié du Fonds revêt une importance significative dans l'établissement de la juste valeur.

Les techniques d'évaluation de l'actif net redressé, de transactions récentes et de la valeur de rachat ne se prêtent pas à l'analyse de sensibilité étant donné l'absence ou le peu d'hypothèses sous-jacentes utilisées pour déterminer la juste valeur. Parmi ces techniques, celle de l'actif net redressé est la plus utilisée. Dans la majeure partie des cas, elle est utilisée pour l'établissement de la juste valeur des parts détenues dans des fonds d'investissement. Cette juste valeur repose essentiellement sur la quote-part de l'avoir des commanditaires selon les derniers états financiers audités de ces fonds, ajustée des résultats intermédiaires et des transactions subséquentes réalisées jusqu'à la date d'évaluation.

Dans une moindre mesure, le Fonds utilise d'autres méthodes d'évaluation où le jugement de l'évaluateur est mis à contribution et où certaines hypothèses sont employées soit principalement, la valeur de transaction escomptée, de l'offre d'achat, de l'offre d'achat escomptée, de la valeur de rachat et de la valeur de liquidation. Ces techniques sont utilisées pour évaluer des instruments financiers d'une juste valeur combinée de 128,0 M\$ au 30 novembre 2020 (105,7 M\$ au 31 mai 2020) et ainsi la direction juge qu'il n'est pas pertinent d'effectuer des analyses de sensibilité sur ces techniques d'évaluation.

Pour les actions non participantes, prêts et avances, nos analyses de sensibilité nous amènent à conclure qu'une variation du taux de rendement exigé de  $\pm 0,5\%$  entraînerait une variation de la juste valeur non significative en regard du résultat net et du total des actifs et passifs.

Bien que le Fonds juge que les évaluations à la juste valeur sont appropriées, pour les actions et parts non cotées évaluées selon la méthode de la capitalisation des flux monétaires, le recours à des variables différentes liées à la marge de BAIIA caractéristique et au taux de capitalisation entraînerait une augmentation ou une diminution de la juste valeur qui pourrait être significative selon les cas.

En pratique, les évaluateurs qualifiés du Fonds déterminent un intervalle de valeurs plausibles pour chacun des titres évalués et le milieu de la fourchette est généralement retenu aux fins de présentation aux états financiers. Ainsi, le bas de l'intervalle est le reflet du pire scénario et le haut, le reflet du meilleur scénario pour un investissement donné. Cette pratique constitue la façon la plus répandue d'estimer l'impact financier de la substitution des principales hypothèses par d'autres hypothèses raisonnablement acceptables.

Pour le semestre terminé le 30 novembre 2020, l'écart entre le haut et le bas de la fourchette de valeurs acceptables par rapport à la valeur moyenne est de l'ordre de 3,6 % (5,2 % au 31 mai 2020). Le Fonds est d'avis que cette variation de la valeur des actions et parts non cotées est théorique et improbable, car la diversification du portefeuille en termes notamment de secteurs d'activité, de maturité et de taille fait en sorte que la valeur des investissements n'évolue pas de façon unidirectionnelle. Le Fonds n'a donc pas recours à cette variable pour estimer l'incidence de l'utilisation d'hypothèses alternatives sur la juste valeur des actions et parts non cotées évaluées par le biais de la méthode de la capitalisation des flux monétaires. Le Fonds a établi que l'utilisation d'hypothèses alternatives raisonnablement plausibles n'entraînerait pas de justes valeurs significativement différentes.

**Fondation, le Fonds de développement de la Confédération des syndicats nationaux pour la coopération et l'emploi**

**Notes complémentaires aux états financiers**

(en milliers de dollars, sauf si autrement spécifié)

**9 Participations dans les filiales et dans les entreprises associées**

À la suite des analyses quantitatives et qualitatives effectuées, le Fonds a déterminé qu'il détient le contrôle, le contrôle conjoint ou qu'il exerce une influence notable sur le nombre suivant de sociétés en exploitation et d'entités d'investissement :

	30 novembre 2020		31 mai 2020	
	Nombre	Juste valeur	Nombre	Juste valeur
		\$		\$
<b>Filiales</b>				
Sociétés en exploitation	4	45 717	4	44 966
Entités d'investissement	6	62 044	7	68 096
<b>Entreprises associées</b>				
Sociétés en exploitation	35	278 674	27	223 071
Entités d'investissement	2	22 453	2	22 176

L'établissement principal des filiales, des coentreprises et des entreprises associées est principalement au Québec. Le pourcentage des titres de participation détenus par le Fonds (directement ou indirectement) dans les filiales est généralement de plus de 50 %, dans les coentreprises il est de 50 % et il se situe de 20 % à 50 % pour les entreprises associées. Les sociétés en exploitation sont exploitées activement et les entités d'investissement fournissent des services de gestion d'investissements avec l'objectif de générer des revenus de différentes natures. Dans certaines circonstances, il y a des conditions qui pourraient limiter la capacité d'une filiale à transférer des montants au Fonds tels que le respect de certains ratios ou l'approbation d'un versement par une autre institution financière ou d'autres actionnaires.

**10 Informations entre parties liées**

Dans le cours normal de ses activités, le Fonds conclut des opérations avec des parties liées qui sont des filiales et entreprises associées. Plusieurs investissements en capital de développement sont considérés comme des parties liées compte tenu du niveau et de la nature de l'investissement. Les opérations consistent, essentiellement, en des produits d'intérêts, de dividendes, de distributions sur les investissements et de certains revenus, notamment de loyer.

**Filiales**

Bilans	30 novembre 2020	31 mai 2020
	\$	\$
<b>Actif</b>		
Investissements en capital de développement	107 761	113 062
Intérêts, dividendes ou revenus de loyer à recevoir	22	15
<b>Engagements</b>	<b>35 560</b>	<b>44 584</b>

États du résultat global	Périodes de six mois terminées les	
	30 novembre	
	2020	2019
	\$	\$
Produits d'intérêts, de dividendes et de distributions	52	65
Gains sur investissements en capital de développement	231	1 291
Produits de location de bâtiment et autres produits	15	93

**Fondation, le Fonds de développement de la Confédération des syndicats nationaux pour la coopération et l'emploi**

**Notes complémentaires aux états financiers**

(en milliers de dollars, sauf si autrement spécifié)

**10 Informations entre parties liées (suite)**

**Entreprises associées**

<b>Bilans</b>	<b>30 novembre 2020</b>	31 mai 2020
	<u>\$</u>	<u>\$</u>
<b>Actif</b>		
Investissements en capital de développement	301 127	245 247
Intérêts, dividendes ou revenus de loyer à recevoir	211	857
<b>Garanties et cautionnements</b>	<b>6 500</b>	3 000
<b>Engagements</b>	<b>21 916</b>	25 209

<b>États du résultat global</b>	<b>Périodes de six mois terminées les</b>	
	<b>30 novembre</b>	
	<u>2020</u>	2019
	<u>\$</u>	<u>\$</u>
Produits d'intérêts, de dividendes et de distributions	3 244	3 788
Gains sur investissements en capital de développement	14 419	17 962
Produits de location de bâtiment et autres produits	451	222

**11 Immobilisations corporelles et incorporelles**

Les tableaux qui suivent présentent l'évolution du coût et du cumul des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles :

	Terrains	Bâtiments	Mobilier et équipement de bureau	Matériel informatique	Total immobili- sation corporelles	Logiciels	Dévelop- pement infor- matique	Total immobili- sation incorporelles	Total immobili- sations corporelles et incorporelles
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<b>30 novembre 2020</b>									
Coût	5 037	14 734	3 530	5 968	29 269	5 108	7 470	12 578	41 847
Cumul des amortissements	—	(8 650)	(2 875)	(3 869)	(15 394)	(2 680)	(3 265)	(5 945)	(21 339)
Valeur comptable nette	<u>5 037</u>	<u>6 084</u>	<u>655</u>	<u>2 099</u>	<u>13 875</u>	<u>2 428</u>	<u>4 205</u>	<u>6 633</u>	<u>20 508</u>
<b>Variation de la période (6 mois)</b>									
Valeur comptable nette au début	5 037	5 796	733	1 074	12 640	3 054	4 579	7 633	20 273
Acquisitions	—	410	—	115	525	1 018	—	1 018	1 543
Transfert	—	—	—	1 328	1 328	(1 328)	—	(1 328)	—
Dotation aux amortissements	—	(122)	(78)	(418)	(618)	(316)	(374)	(690)	(1 308)
Valeur comptable nette à la fin	<u>5 037</u>	<u>6 084</u>	<u>655</u>	<u>2 099</u>	<u>13 875</u>	<u>2 428</u>	<u>4 205</u>	<u>6 633</u>	<u>20 508</u>

# Fondation, le Fonds de développement de la Confédération des syndicats nationaux pour la coopération et l'emploi

## Notes complémentaires aux états financiers

(en milliers de dollars, sauf si autrement spécifié)

### 11 Immobilisations corporelles et incorporelles (suite)

	Terrains	Bâtiments	Mobilier et équipement de bureau	Matériel informatique	Total immobilisation corporelles	Logiciels	Développement informatique	Total immobilisation incorporelles	Total immobilisations corporelles et incorporelles
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<b>31 mai 2020</b>									
Coût	5 037	14 324	3 530	4 525	27 416	5 418	7 470	12 888	40 304
Cumul des amortissements	—	(8 528)	(2 797)	(3 451)	(14 776)	(2 364)	(2 891)	(5 255)	(20 031)
Valeur comptable nette	5 037	5 796	733	1 074	12 640	3 054	4 579	7 633	20 273
<b>Variation de la période (12 mois)</b>									
Valeur comptable nette au début	5 037	6 009	871	760	12 677	605	5 326	5 931	18 608
Acquisitions	—	—	21	903	924	2 841	—	2 841	3 765
Dotation aux amortissements	—	(213)	(159)	(589)	(961)	(392)	(747)	(1 139)	(2 100)
Valeur comptable nette à la fin	5 037	5 796	733	1 074	12 640	3 054	4 579	7 633	20 273

Aucune immobilisation corporelle et incorporelle n'a subi de perte de valeur au 30 novembre 2020 (ni au 31 mai 2020).

Au cours des périodes de six mois terminées les 30 novembre 2020 et 2019, aucune immobilisation n'a été radiée.

### 12 Fonds réservés pour garanties et cautionnements consentis

Au 30 novembre 2020, le Fonds a consenti des garanties d'un montant total de 6,5 M\$ (3,0 M\$ au 31 mai 2020), dans le cadre de cautions adossées à des prêts et à des marges de crédit d'exploitation octroyées à des sociétés dans lesquelles le Fonds a investi. Ces garanties ne peuvent être invoquées que dans le cas où une société ne respecterait pas ses obligations contractuelles. La durée habituelle de l'échéance de ces cautions, s'il y a lieu, est inférieure à un an.

Au 30 novembre 2020, conformément à l'article 23 de la loi constitutive, des fonds de 3,3 M\$ (1,5 M\$ au 31 mai 2020) sont réservés à même les autres investissements, soit 50 % des garanties et cautionnements à cette date.

Au 30 novembre 2020, aucun montant n'a été comptabilisé (ni au 31 mai 2020) dans les créateurs à titre de provision pour perte découlant de ces cautionnements consentis.

## Fondation, le Fonds de développement de la Confédération des syndicats nationaux pour la coopération et l'emploi

### Notes complémentaires aux états financiers

(en milliers de dollars, sauf si autrement spécifié)

#### 13 Éventualités

Dans le cours normal de ses activités, le Fonds est exposé à diverses actions et réclamations. Par conséquent, le Fonds comptabilise une provision à cet effet. Le Fonds prend les moyens pour assurer, lorsque requis, sa défense et éviter de devoir déboursier le montant provisionné.

Le Fonds indemnise, contre des réclamations en dommages et intérêts liées à l'exercice de leurs fonctions, ses administrateurs, dirigeants et membres de comités ainsi que toute personne qui agit à sa demande à titre d'administrateur pour une entreprise dont Fondation est actionnaire ou créancier. Le Fonds a souscrit à une assurance responsabilité à cet effet.

#### 14 Marge de crédit

Le Fonds dispose d'une marge de crédit d'un montant autorisé de 5,5 M\$, portant intérêt au taux préférentiel de la Caisse centrale Desjardins et renouvelable annuellement au mois de novembre. Cette marge ne comporte aucune clause restrictive et elle n'a pas été utilisée au cours des périodes de six mois terminées les 30 novembre 2020 et 2019.

#### 15 Crédoiteurs et autres passifs

	<u>30 novembre 2020</u>	<u>31 mai 2020</u>
	\$	\$
Sommes à payer sur acquisition d'autres investissements	239	224
Provision pour éventualités	8 000	8 000
Autres charges à payer	10 501	17 256
Rachats d'actions à payer	—	31 235
Instruments financiers dérivés (note 6)	622	1 015
	<u>19 362</u>	<u>57 730</u>

#### 16 Capital-actions

Autorisé

Actions de catégorie A en série

Nombre illimité d'actions et de fractions d'action de catégorie A, série 1 et série 2, donnant droit de recevoir tout dividende déclaré par le Fonds « participantes », avec droit de vote pour les actions et sans droit de vote pour les fractions d'action, avec droit d'élire trois représentants au conseil d'administration, rachetables sous réserve de certaines conditions prévues par la Loi, sans valeur nominale.

Les actions de catégorie A, série 1, et les actions de catégorie A, série 2, prennent rang également entre elles, à titre d'actions de cette catégorie, quant au paiement de dividendes, au partage de biens advenant la dissolution du Fonds, à sa liquidation, à la répartition des résultats nets ou à la distribution de tout ou d'une partie de son actif parmi les porteurs d'actions et, le cas échéant, au paiement de tout prix d'achat et de rachat. Le droit de vote qui s'y rattache s'exerce en une seule et même assemblée, sans égard à leurs séries respectives, et leurs porteurs peuvent être convoqués à cette assemblée, donner procuration et généralement y agir indistinctement, sauf lorsque la Loi, l'acte constitutif ou les règlements, le cas échéant, requièrent un vote séparé.

**Fondation, le Fonds de développement de la Confédération des syndicats nationaux pour la coopération et l'emploi**

**Notes complémentaires aux états financiers**

(en milliers de dollars, sauf si autrement spécifié)

**16 Capital-actions (suite)**

Autorisé (suite)

Actions de catégorie A en série (suite)

a) *Actions de catégorie A, série 1*

Les actions de catégorie A, série 1, ne peuvent être émises qu'à une personne physique qui demande leur transfert immédiat à un fiduciaire dans le cadre d'un régime enregistré d'épargne-retraite ou tout autre régime enregistré reconnu par la Loi. Elles ne peuvent être détenues que dans le cadre d'un tel régime.

b) *Actions de catégorie A, série 2*

Les actions de catégorie A, série 2, ne seront émises qu'à des personnes qui ne demanderont pas leur transfert à un fiduciaire.

Actions de catégorie B

Nombre illimité d'actions et de fractions d'action de catégorie B, donnant droit de recevoir tout dividende déclaré par le Fonds, participantes, avec droit de vote pour les actions et sans droit de vote pour les fractions d'action, avec droit d'élire trois représentants au conseil d'administration. Les actions de catégorie B détenues par un fiduciaire pourront être échangées au gré de leur porteur ou du Fonds en actions de catégorie A, série 1, et les actions de catégorie B détenues par une personne physique pourront être échangées au gré de leur porteur ou du Fonds en actions de catégorie A, série 2, et ce, sur la base d'une action de catégorie B pour une action de catégorie A, série 1, ou, selon le cas, une action de catégorie A, série 2, sans valeur nominale.

Actions de catégorie G

Nombre illimité d'actions de catégorie G, sans droit de dividende, non participantes, sans droit de vote, non transférables, rachetables au gré du détenteur à une valeur égale au moindre de la valeur d'émission ou de la valeur aux livres. En cas de déficit, les détenteurs de ces actions assument en priorité, jusqu'à concurrence de la contrepartie versée sur ces actions, tout déficit et toute moins-value non matérialisée et, en cas de dissolution, de liquidation ou de toute autre cession totale ou partielle des biens du Fonds, ces actions confèrent à leurs détenteurs le droit d'être remboursés après que tous les détenteurs d'actions de catégories A et B ont été remboursés.

Actif net de catégorie A et séries d'actions

	Série 1		Série 2		Total	
	Nombre	\$	Nombre	\$	Nombre	\$
<b>30 novembre 2020 (6 mois)</b>						
Actif net au début	<u>177 500</u>	<u>2 234 547</u>	<u>2 384</u>	<u>30 015</u>	<u>179 884</u>	<u>2 264 562</u>
Opérations sur le capital-actions						
Émissions d'actions	11 530	145 276	188	2 375	11 718	147 651
Rachats d'actions	(6 010)	(75 959)	(174)	(2 200)	(6 184)	(78 159)
Résultats de la période						
Résultat global	<u>—</u>	<u>271 549</u>	<u>—</u>	<u>3 556</u>	<u>—</u>	<u>275 105</u>
	<u>5 520</u>	<u>340 866</u>	<u>14</u>	<u>3 731</u>	<u>5 534</u>	<u>344 597</u>
Actif net à la fin	<u>183 020</u>	<u>2 575 413</u>	<u>2 398</u>	<u>33 746</u>	<u>185 418</u>	<u>2 609 159</u>

**Fondation, le Fonds de développement de la Confédération des syndicats nationaux pour la coopération et l'emploi**

**Notes complémentaires aux états financiers**

(en milliers de dollars, sauf si autrement spécifié)

**16 Capital-actions (suite)**

	Série 1		Série 2		Total	
	Nombre	\$	Nombre	\$	Nombre	\$
<b>31 mai 2020 (12 mois)</b>						
Actif net au début	176 759	2 148 263	2 795	33 974	179 554	2 182 237
Opérations sur le capital-actions						
Émissions d'actions	22 845	279 495	372	4 587	23 217	284 082
Rachats d'actions	(22 104)	(277 618)	(783)	(9 858)	(22 887)	(287 476)
Résultats de la période						
Résultat global	—	84 407	—	1 312	—	85 719
	741	86 284	(411)	(3 959)	330	82 325
Actif net à la fin	177 500	2 234 547	2 384	30 015	179 884	2 264 562

Au 30 novembre 2020 et au 31 mai 2020 aucune action de catégorie B et de catégorie G n'était émise.

**Virements**

Conformément à une décision prise lors de l'assemblée générale du 29 septembre 2007, le Fonds peut, de temps à autre, par simple résolution des administrateurs et sans autre formalité : i) augmenter ou réduire le montant du capital-actions émis et payé afférent aux actions de catégorie A, série 1, en circulation, sans distribution ni versement aux porteurs de ces actions, d'un montant ainsi ajouté au compte de capital-actions émis et payé ou déduit de ce dernier, selon le cas, ou ii) imputer tout surplus d'apports pour éliminer ou réduire le déficit.

Au cours de la période de six mois terminée le 30 novembre 2020 aucun virement n'a été approuvé par les administrateurs (ni au cours de l'exercice précédent).

**Surplus d'apports**

Le surplus d'apports provient de l'excédent de la valeur moyenne du capital-actions émis sur le prix payé lors du rachat d'actions.

**Modalités de rachat**

Le Fonds doit racheter les actions de catégorie A dans les circonstances prévues par la Loi ou les acheter de gré à gré dans les circonstances exceptionnelles prévues dans la *Politique d'achat de gré à gré des actions de catégorie A* adoptée par le conseil d'administration du Fonds et approuvée par le ministre des Finances du Québec. Outre ces circonstances, une action ou une fraction d'action de catégorie A ne peut pas être rachetée.

Le prix de rachat des actions et des fractions d'action de catégorie A est fixé deux fois par année par le conseil d'administration sur la base de la valeur du Fonds au 31 mai et au 30 novembre.

**17 Informations relatives au capital**

Le Fonds recueille du capital afin d'effectuer des investissements conformément à sa mission, tout en maintenant les liquidités requises pour répondre aux demandes de rachats présentées par les actionnaires. Le Fonds a comme politique de réinvestir tous les bénéfices générés par son opération et ne prévoit pas verser de dividendes à ses actionnaires. Le Fonds n'est pas assujéti à des exigences externes concernant son capital autres que celles qui régissent l'émission et le rachat de ses actions.

## Fondation, le Fonds de développement de la Confédération des syndicats nationaux pour la coopération et l'emploi

### Notes complémentaires aux états financiers

(en milliers de dollars, sauf si autrement spécifié)

#### 17 Informations relatives au capital (suite)

Les règles régissant l'émission et le rachat des actions sont présentées dans le prospectus déposé annuellement auprès de l'Autorité des marchés financiers. La *Loi sur les impôts* du Québec prévoit que le Fonds peut être appelé à payer une pénalité s'il achète de gré à gré au cours d'un même exercice, plus de 2 % du capital versé, certains critères d'achat étant exclus de ce calcul. Le Fonds a toujours respecté cette limite et entend continuer à le faire à l'avenir.

Au 30 novembre 2020 et au 31 mai 2020, le Fonds respectait l'ensemble des règles régissant l'émission et le rachat de ses actions.

##### Norme d'investissement

La loi constituant Fondation prévoit qu'à chaque exercice financier, les investissements admissibles moyens doivent représenter au minimum 65% de l'actif net moyen de l'année précédente du Fonds (Norme d'investissement).

Si le Fonds faisait défaut dans l'atteinte de ce pourcentage dans une année donnée, les émissions d'actions donnant droit aux crédits d'impôt pour l'exercice financier suivant seraient limitées à un pourcentage prescrit de la valeur totale des actions émises de l'exercice précédent, à l'exception des actions acquises par retenue sur le salaire et par les contributions de l'employeur prévues aux ententes conclues jusqu'à la fin de l'exercice précédent.

Le respect de cette norme est validé sur une base annuelle, au 31 mai de chaque année. Aux 31 mai 2020 et 2019, Fondation respectait la Norme d'investissement.

#### 18 Charges opérationnelles

	Périodes de six mois terminées les	
	30 novembre	
	2020	2019
	\$	\$
Traitements et charges sociales	15 946	15 687
Frais de communication aux actionnaires	454	475
Frais de fonctionnement	1 632	2 045
Frais de garde, registrariat et fiducie	280	294
Frais de publicité et d'information	534	1 201
Honoraires des gestionnaires externes	1 905	2 670
Frais d'occupation et loyer	996	2 133
Honoraires professionnels	3 454	4 875
Produits de location de bâtiments	(1 355)	(1 470)
Amortissements (note 11)	1 308	972
	<b>25 154</b>	<b>28 882</b>

À compter du 30 novembre 2020, le Fonds a cessé de présenter ses charges opérationnelles par secteur d'activité aux états du résultat global. Comme pour les exercices précédents, le détail des charges opérationnelles est présenté par nature. Le Fonds estime que la présentation de ses charges par nature, par voie de note, fournit une information adéquate pour les utilisateurs de ses états financiers.

**Fondation, le Fonds de développement de la Confédération des syndicats nationaux pour la coopération et l'emploi**

**Notes complémentaires aux états financiers**

(en milliers de dollars, sauf si autrement spécifié)

**19 Rémunération des principaux dirigeants**

Le tableau suivant présente la composition de la rémunération des membres du conseil d'administration et de la haute direction :

	<b>Périodes de six mois terminées les</b>	
	<b>30 novembre</b>	
	<b>2020</b>	<b>2019</b>
	<b>\$</b>	<b>\$</b>
Salaires et avantages du personnel à court terme	<b>1 082</b>	1 687
Avantages sociaux futurs	<b>112</b>	131
Rémunération du conseil d'administration	<b>211</b>	88
	<b>1 405</b>	1 906

La rémunération inclut tous les avantages du personnel dans le cours normal des activités. Les avantages du personnel désignent toutes les formes de contrepartie payées, payables ou fournies par l'entité ou au nom de celle-ci, en échange de services rendus à l'entité.

**20 Impôts sur le résultat**

	<b>Périodes de six mois terminées les</b>	
	<b>30 novembre</b>	
	<b>2020</b>	<b>2019</b>
	<b>\$</b>	<b>\$</b>
Exigibles	<b>1 146</b>	132
Différés	<b>855</b>	342
	<b>2 001</b>	474

Les impôts sur le résultat diffèrent du montant qui serait obtenu en appliquant le taux d'imposition de base combiné (fédéral et provincial). Cet écart est expliqué de la façon suivante :

	<b>Périodes de six mois terminées les</b>	
	<b>30 novembre</b>	
	<b>2020</b>	<b>2019</b>
	<b>\$</b>	<b>\$</b>
Impôts selon le taux d'imposition de base combiné de 50,23 % (50,20 % en 2019)	<b>140 692</b>	47 506
Dividendes non imposables	<b>(4 068)</b>	(3 282)
Partie non imposable ou non déductible sur le gain ou la perte en capital et sur les gains ou pertes non réalisés	<b>(120 722)</b>	(42 648)
Écart de taux	<b>(1 935)</b>	(935)
Impôt en main remboursable	<b>(10 773)</b>	(368)
Renversement des pertes reportées	<b>(1 158)</b>	—
Charges non déductibles et autres éléments	<b>(35)</b>	201
	<b>2 001</b>	474

## Fondation, le Fonds de développement de la Confédération des syndicats nationaux pour la coopération et l'emploi

### Notes complémentaires aux états financiers

(en milliers de dollars, sauf si autrement spécifié)

## 20 Impôts sur le résultat (suite)

### Actifs d'impôts différés

Les éléments donnant lieu aux actifs d'impôts différés se détaillent comme suit :

	<u>30 novembre 2020</u>	<u>31 mai 2020</u>
	\$	\$
Avantage fiscal attribuable au report de pertes, échéant jusqu'en 2040	321	851
Frais d'émission d'actions	974	1 146
Avantages sociaux futurs	4 360	3 970
Immobilisations	1 465	1 555
Autres éléments	535	639
	<u>7 655</u>	<u>8 161</u>

Le Fonds est imposé selon des règles similaires à une société de placement à capital variable et, par conséquent, aux fins de la *Loi sur le revenu du Canada*, l'impôt fédéral exigible sur les gains en capital est recouvrable en procédant à l'augmentation du capital-actions émis et payé à la suite d'un virement des résultats non distribués ou lors de rachats d'actions.

De plus, le Fonds a le statut de société privée et, par conséquent, une partie de l'impôt fédéral exigible sur ses revenus de placement est recouvrable en procédant à l'augmentation du capital-actions émis et payé à la suite d'un virement des résultats non distribués. Au cours des période de six mois terminées les 30 novembre 2020 et 2019, aucun montant n'a été appliqué en augmentation des impôts sur le résultat à recevoir.

Les impôts différés sur les gains ou pertes non réalisés ne sont pas présentés distinctement aux états financiers puisque ces impôts sont remboursables. Ils font l'objet d'une compensation avec l'impôt en main remboursable futur correspondant. Au 30 novembre 2020, le montant des impôts compensés de la sorte s'élève à 47,4 M\$ (18,8 M\$ au 31 mai 2020).

Au 30 novembre 2020, le Fonds n'a aucune perte fiscale reportée au fédéral et 13,2 M\$ au provincial, pouvant servir à réduire le résultat imposable des exercices ultérieurs. Les pertes fiscales reportées au provincial expirent comme suit :

	<u>Provincial</u>
	\$
2030	1 051
2031	741
2032	8 313
2033	2 127
2036	905
2040	95
	<u>13 232</u>

## **21 Avantages sociaux futurs**

Le Fonds possède deux régimes de retraite à prestations déterminées, dont un n'est pas capitalisé, et un régime d'avantages complémentaires de retraite. Le Fonds a procédé, en date du 2 juin 2018, au retrait du régime de retraite capitalisé à entités multiples (ancien régime). Au cours de l'exercice précédent, le Fonds a obtenu l'approbation des autorités pour le retrait et réglé les étapes administratives. Le Fonds a acquitté sa juste part du déficit tel que fixé rétroactivement en date du 2 juin 2018 par le versement d'une cotisation spéciale de 6,8 M\$. L'obligation reliée au régime de retraite à prestations déterminées de Fondation ainsi que la juste part des actifs du régimes ont été transféré de l'ancien régime pour les services avant le 2 juin 2018 et ce, pour les participants qui ont opté pour ceci. Le nouveau régime offre essentiellement les mêmes avantages à ses salariés participants et à ses retraités et est administré par un nouveau comité de retraite qui est accompagné par divers professionnels externes indépendants.

### **21.1 Particularités des régimes**

Les régimes de retraite à prestations déterminées sont destinés à toutes les personnes salariées qui satisfont à certaines conditions. Les prestations de ces régimes sont fondées sur les années de service et sur les salaires de fin de carrière. Une évaluation de capitalisation et de solvabilité est produite chaque année, déterminant ainsi le niveau des cotisations que le Fonds doit verser au régime de retraite capitalisé.

Le calcul des obligations au titre des prestations constituées de ces régimes est basé sur des évaluations actuarielles complètes effectuées en date du 31 mai 2020 en ce qui concerne le régime non capitalisé et du 31 décembre 2019 dans le cas du régime capitalisé. Les actuaires indépendants ont recours à des extrapolations lorsque les dates des dernières évaluations actuarielles effectuées ne coïncident pas avec la date des états financiers présentés. La prochaine évaluation actuarielle complète devrait être effectuée au plus tard en date du 31 décembre 2022.

Le régime d'assurances collectives est un régime non contributif d'assurance maladie, d'assurance vie ainsi que d'assurance dentaire, destiné aux mêmes personnes que celles des régimes de retraite. Les obligations au titre des prestations constituées de ce régime, évaluées par des actuaires indépendants, ont été extrapolées au 30 novembre 2020, en se basant sur les données des évaluations actuarielles complètes effectuées en date du 31 mai 2020. La prochaine évaluation actuarielle complète sera effectuée au plus tard en date du 31 mai 2023.

Le régime de retraite non capitalisé et le régime d'assurances collectives ne sont pas enregistrés et ne sont donc pas soumis à la *Loi sur les régimes complémentaires de retraite du Québec*.

**Fondation, le Fonds de développement de la Confédération des syndicats nationaux pour la coopération et l'emploi**

**Notes complémentaires aux états financiers**

(en milliers de dollars, sauf si autrement spécifié)

**21 Avantages sociaux futurs (suite)**

**21.1 Particularités des régimes (suite)**

Les tableaux suivants présentent les composantes des passifs nets reliés aux avantages sociaux futurs au 30 novembre 2020 et au 31 mai 2020.

	Période de six mois terminée le 30 novembre 2020						
	Régimes de retraite à prestations déterminées			Régime d'assurances collectives			Combinés
	Valeur actualisée de l'obligation	Juste valeur des actifs des régimes	Total	Valeur actualisée de l'obligation	Juste valeur des actifs du régime	Total	Total
\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Solde au début</b>	<b>(65 250)</b>	<b>41 958</b>	<b>(23 292)</b>	<b>(13 065)</b>	<b>—</b>	<b>(13 065)</b>	<b>(36 357)</b>
Coût des services rendus au cours de l'exercice	(3 204)	—	(3 204)	(601)	—	(601)	(3 805)
Transfert	(142)	142	—	—	—	—	—
Produit (charge) d'administration d'intérêts	— (1 064)	(152) 703	(152) (361)	— (212)	—	— (212)	(152) (573)
Incidence sur le résultat net	(4 410)	693	(3 717)	(813)	—	(813)	(4 530)
Réévaluations :							
Rendement des actifs des régimes net de l'intérêt sur les actifs	—	4 139	4 139	—	—	—	4 139
Perte découlant des changements dans les hypothèses financières	(7 105)	—	(7 105)	(293)	—	(293)	(7 398)
Gain (perte) liée à l'expérience	(722)	—	(722)	643	—	643	(79)
Incidence des réévaluations sur l'autre élément du résultat global	(7 827)	4 139	(3 688)	350	—	350	(3 338)
Cotisations :							
Du Fonds	—	2 331	2 331	—	84	84	2 415
Participants aux régimes	(677)	677	—	—	—	—	—
Prestations versées	371 (306)	(371) 2 637	— 2 331	84 84	(84) —	— 84	— 2 415
<b>Solde à la fin</b>	<b>(77 793)</b>	<b>49 427</b>	<b>(28 366)</b>	<b>(13 444)</b>	<b>—</b>	<b>(13 444)</b>	<b>(41 810)</b>

Les cotisations prévues aux régimes de retraite à prestations déterminées et au régime d'assurances collectives au cours du prochain exercice s'élèvent respectivement à 4,3 M\$ et 0,1 M\$.

**Fondation, le Fonds de développement de la Confédération des syndicats nationaux pour la coopération et l'emploi**

**Notes complémentaires aux états financiers**

(en milliers de dollars, sauf si autrement spécifié)

**21 Avantages sociaux futurs (suite)**

**21.1 Particularités des régimes (suite)**

	Période de douze mois terminée le 31 mai 2020						
	Régimes de retraite à prestations déterminées			Régime d'assurances collectives			Combinés
	Valeur actualisée de l'obligation	Juste valeur des actifs des régimes	Total	Valeur actualisée de l'obligation	Juste valeur des actifs du régime	Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Solde au début</b>	(58 861)	30 332	(28 529)	(13 216)	—	(13 216)	(41 745)
Coût des services rendus au cours de l'exercice	(6 665)	—	(6 665)	(1 444)	—	(1 444)	(8 109)
Transfert	(316)	316	—	—	—	—	—
Produit (charge) d'intérêts	(1 842)	996	(846)	(414)	—	(414)	(1 260)
Incidence sur le résultat net	(8 823)	1 312	(7 511)	(1 858)	—	(1 858)	(9 369)
Réévaluations :							
Rendement des actifs des régimes net de l'intérêt sur les actifs	—	(880)	(880)	—	—	—	(880)
Gain découlant des changements dans les hypothèses financières	479	—	479	803	—	803	1 282
Gain découlant des changements dans les hypothèses démographiques	2 730	—	2 730	1 055	—	1 055	3 785
Perte liée à l'expérience	(1 390)	—	(1 390)	—	—	—	(1 390)
Incidence des réévaluations sur l'autre élément du résultat global	1 819	(880)	939	1 858	—	1 858	2 797
Cotisations :							
Du Fonds	—	11 809	11 809	—	151	151	11 960
Participants aux régimes	(1 295)	1 295	—	—	—	—	—
Prestations versées	1 910	(1 910)	—	151	(151)	—	—
	615	11 194	11 809	151	—	151	11 960
<b>Solde à la fin</b>	<b>(65 250)</b>	<b>41 958</b>	<b>(23 292)</b>	<b>(13 065)</b>	<b>—</b>	<b>(13 065)</b>	<b>(36 357)</b>

**Fondation, le Fonds de développement de la Confédération des syndicats nationaux pour la coopération et l'emploi**

**Notes complémentaires aux états financiers**

(en milliers de dollars, sauf si autrement spécifié)

**21 Avantages sociaux futurs (suite)**

**21.2 Hypothèses actuarielles**

Les hypothèses actuarielles importantes sont les suivantes :

	<b>30 novembre 2020</b>		<b>31 mai 2020</b>	
	<b>Régimes de retraite</b>	<b>Régime d'assurances collectives</b>	<b>Régimes de retraite</b>	<b>Régime d'assurances collectives</b>
<b>Obligations au titre des prestations constituées</b>				
Taux d'actualisation	2,80 %	2,80 %	3,25 %	3,25 %
Taux d'inflation	2,00 %	2,00 %	2,00 %	2,00 %
Taux d'augmentation des salaires	3,50 %	—	3,50 %	—
Table de mortalité	CPM 2014 pour secteur privé	CPM 2014 pour secteur privé	CPM 2014 pour secteur privé	CPM 2014 pour secteur privé
<b>Coûts constatés au titre des prestations constituées</b>				
Taux d'actualisation	3,25 %	3,25 %	3,15 %	3,15 %
Taux d'inflation	2,00 %	2,00 %	2,00 %	2,00 %
Taux d'augmentation des salaires	3,50 %	—	3,25 %	—
Table de mortalité	CPM 2014 pour secteur privé	CPM 2014 pour secteur privé	CPM 2014 pour secteur privé	CPM 2014 pour secteur privé

Au 30 novembre 2020, la durée moyenne de l'obligation au titre des prestations définies est de 26,1 années (26,1 années au 31 mai 2020) pour les régimes de retraite et de 24,0 années (22,5 années au 31 mai 2020) pour le régime d'assurances collectives.

**21.3 Analyse de sensibilité**

Le tableau qui suit présente une analyse de la sensibilité de l'obligation au titre des prestations définies aux changements d'hypothèses indiquées. L'analyse de sensibilité a été faite en faisant varier chacune des hypothèses individuellement. En fonction des variations réelles observables dans le futur, il est fort possible que certaines de ces hypothèses soient corrélées, ce qui pourrait amplifier ou atténuer l'incidence sur les obligations au titre des avantages sociaux futurs. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

	<b>Variation de l'hypothèse</b>	<b>Augmentation de l'hypothèse</b>	<b>Diminution de l'hypothèse</b>
	<b>%</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>
<b>Incidence sur l'obligation au titre des prestations définies (régimes de retraite)</b>			
Taux d'actualisation	1	(14 543)	19 889
Taux d'inflation	1	3 196	(5 357)
Taux d'augmentation des salaires	1	3 967	(3 832)
Taux de mortalité	10	(1 668)	1 855
<b>Incidence sur l'obligation au titre des prestations d'assistance médicale postérieure à l'emploi (régime d'assurances collectives)</b>			
Taux d'actualisation	1	(2 712)	3 742
Taux d'inflation	1	3 606	(2 676)
Taux de mortalité	10	(540)	610

**Fondation, le Fonds de développement de la Confédération des syndicats nationaux pour la coopération et l'emploi**

**Notes complémentaires aux états financiers**

(en milliers de dollars, sauf si autrement spécifié)

**21.4 Répartition des actifs**

La juste valeur des actifs des régimes a été répartie comme suit :

	<u>30 novembre 2020</u>	<u>31 mai 2020</u>
	%	%
<b>Actifs cotés en Bourse</b>		
Actions canadiennes	12,7	12,3
Actions étrangères	44,6	45,2
<b>Actifs non cotés en Bourse</b>		
Obligations	29,4	28,0
Autres	13,3	14,5
	<u>100,0</u>	<u>100,0</u>

**21.5 Risques associés aux avantages sociaux futurs**

Les principaux risques associés aux avantages sociaux futurs sont :

- **Risque d'investissement**  
L'obligation au titre des prestations constituées est calculée en utilisant un taux d'actualisation. Si les rendements des actifs de la caisse sont inférieurs à ce taux d'actualisation, un déficit sera créé.
- **Risque de taux d'intérêt**  
Une variation des taux obligataires affectera la valeur des obligations reliées aux avantages sociaux futurs.
- **Risque de longévité**  
Une amélioration plus importante de l'espérance de vie que celle prévue dans les tables utilisées augmentera la valeur des obligations reliées aux avantages sociaux futurs.
- **Risque d'inflation**  
Les obligations reliées aux avantages sociaux futurs sont calculées en considérant un certain niveau d'inflation. Une inflation réelle supérieure à celle anticipée aura pour effet d'augmenter la valeur de ces obligations.

**21.6 Réévaluation des passifs nets reliés aux avantages sociaux futurs, déduction faite des impôts**

	<b>Périodes de six mois terminées les</b>	
	<b>30 novembre</b>	
	<u>2020</u>	<u>2019</u>
	\$	\$
Réévaluation des passifs nets reliés aux avantages sociaux futurs	(3 338)	2 776
Impôts différés	348	(112)
	<u>(2 990)</u>	<u>2 664</u>

**Fondation, le Fonds de développement de la Confédération des syndicats nationaux pour la coopération et l'emploi**

**Notes complémentaires aux états financiers**

---

(en milliers de dollars, sauf si autrement spécifié)

**22 Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie**

	Périodes de six mois terminées les	
	30 novembre	
	2020	2019
	\$	\$
<b>Variation des éléments hors caisse</b>		
Débiteurs et autres actifs	(2 807)	2 577
Impôt en main remboursable	(8 936)	429
Créditeurs et autres passifs	(2 244)	2 235
Impôts sur le résultat	10 013	(11 928)
	<b>(3 974)</b>	<b>(6 687)</b>
<b>Autres informations sur les éléments de trésorerie</b>		
Intérêts reçus	7 944	11 735
Dividendes et distributions reçus	5 843	7 601

**23 Renseignements additionnels**

Le *Relevé du coût des investissements en capital de développement* (audité), le *Relevé des autres investissements* (non audité), ainsi que le *Répertoire de la quote-part de Fondation du coût des investissements effectués par les fonds partenaires ou spécialisés* (non audité), sont disponibles au siège social du Fonds, sur son site Internet ([www.fondaction.com](http://www.fondaction.com)) ou sur SEDAR ([www.sedar.com](http://www.sedar.com)).